



Musée national
des beaux-arts
du Québec

Québec 

PLAN D'ACTION 2018-2019 À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES



Musée national
des beaux-arts
du Québec

Québec 

Parc des Champs-de-Bataille
Québec (Québec) G1R 5H3
418 643-2150
1 866 220-2150

**MNBAQ
.ORG**

TABLE DES MATIERES

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM	3
CONTEXTE DE L'ÉLABORATION DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES	4
PORTRAIT SOMMAIRE DE L'ORGANISATION	5
PRÉSENTATION DU PLAN D'ACTION 2018-2019 À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES.....	6
BILAN 2015 – 2018, ACTIONS POSÉES ET MESURES DÉJÀ EN PLACE.....	7
PLAN D'ACTION 2018-2019	10

Pour toute information sur ce plan d'action, vous pouvez communiquer avec le coordonnateur de services aux personnes handicapées :

Monsieur Daniel Morin
Chef de la sécurité
Musée national des beaux-arts du Québec
Parc des Champs-de-Bataille
Québec (Québec) G1R 5H3
Téléphone : 418 643-2150

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM

En tant qu'institution culturelle de premier plan au sein de la ville de Québec, nous tenons à ce que chaque personne qui visite notre complexe muséal puisse vivre une pleine expérience, riche en plaisir et en découvertes. L'accessibilité pour tous est au cœur même de notre mission, qui est principalement de faire connaître et de promouvoir l'art du Québec auprès de la collectivité. Dans le cadre de cette mission, il nous appartient de multiplier les portes d'entrée à l'univers de l'art et de réduire ou amoindrir toute contrainte qui pourrait nuire à l'ouverture que nous désirons offrir à tous.

Dans le but de favoriser l'accès au Musée, à ses expositions, ses activités et ses services, nous sommes conscients de l'importance des diverses actions à entreprendre pour identifier les obstacles nuisant à l'intégration optimale des personnes handicapées parmi notre clientèle. Dans cette optique, le MNBAQ met de l'avant, depuis plusieurs années, une série de mesures visant à favoriser l'accessibilité des personnes handicapées au Musée et à leur permettre d'exercer leurs droits, et ce, dans l'esprit de la *Loi visant à assurer l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur pleine intégration à la société*.

En juin 2016, le Musée a inauguré le nouveau pavillon Pierre Lassonde qui répondait aux normes en matière d'accessibilité, telles qu'énoncées dans les différents codes en vigueur au Québec. Grâce au positionnement géographique de ce dernier sur la Grande Allée, l'ouverture de ce pavillon a permis d'accroître considérablement la fréquentation du Musée. Suite à cette ouverture, une mise aux normes a été effectuée dans certaines sections du complexe muséal et en janvier 2018, le Musée a reçu son accréditation KÉROUL pour tout le complexe.

Le MNBAQ renouvelle ainsi son engagement envers les personnes handicapées, en offrant un environnement comportant le moins d'entraves possible en vue d'accroître l'accessibilité à tous ses services. Il s'agit d'une démarche proactive qui nécessite la collaboration de tous les membres de la grande équipe du MNBAQ, et c'est avec fierté que nous continuerons à déployer les efforts nécessaires pour améliorer la situation des personnes handicapées et faire en sorte que leur expérience au Musée soit à la hauteur de leurs attentes.

Le directeur général par intérim,



Jean-François Fusey, CPA, CA

CONTEXTE DE L'ÉLABORATION DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES

La Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale (L.R.Q., c. E-20.1) préconise une approche de responsabilisation qui se traduit notamment par l'attribution de responsabilités à plusieurs acteurs gouvernementaux. Ainsi, l'article 61.1 de la Loi prévoit que les ministères et les organismes publics qui emploient au moins 50 personnes ainsi que les municipalités qui comptent au moins 15 000 habitants adoptent sur une base annuelle un plan d'action visant à favoriser l'intégration des personnes handicapées.

Plus précisément, la Loi prévoit que les plans d'action doivent déterminer les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans les secteurs d'activités concernés et les mesures à prendre pour les éliminer.

Par son plan d'action visant la période du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019, le Musée vise à faire état des réalisations accomplies depuis 2015 en matière d'accessibilité à ses lieux et services, ainsi qu'à prévoir la mise en application de mesures permettant de réduire, d'éliminer ou de prévenir les obstacles à l'intégration des personnes handicapées.

Il se veut un outil en constante évolution qui sera mis à jour annuellement afin de répondre adéquatement aux besoins des personnes handicapées.

PORTRAIT SOMMAIRE DE L'ORGANISATION

Mission

Le Musée national des beaux-arts du Québec est un mandataire de l'État créé en vertu de la Loi sur les musées nationaux (L.R.Q., chapitre M-44) et a pour mission de faire connaître, de promouvoir et de conserver l'art québécois de toutes les périodes, de l'art ancien à l'art actuel, et d'assurer une présence de l'art international par des acquisitions, des expositions et d'autres activités d'animation.

Selon les données au 31 mars 2018, le Musée avait à son service plus de 100 employés réguliers et quelque 90 employés occasionnels, comptant divers types d'emplois professionnels, techniques, de bureau et ouvriers.

Secteurs d'activités

Les activités principales du Musée, en lien avec sa mission, visent l'acquisition d'œuvres d'art pour les collections du Musée, leur gestion et archivage, leur conservation et leur diffusion. Elles visent également la programmation, la planification, la mise en espace et la réalisation des expositions du Musée ainsi que la publication des catalogues qui les accompagnent. Elles visent enfin la planification, la coordination et la réalisation des outils, des activités et des programmes scolaires, éducatifs et culturels.

Deux directions administratives agissent en outre en soutien à la mission du Musée : la direction de l'administration et la direction du marketing et des communications, dont les activités respectives sont orientées vers la gestion des ressources humaines, financières, documentaires et matérielles, les affaires juridiques, la sécurité, le service aux visiteurs, les communications, le développement des activités commerciales et la recherche de partenariats.

PRÉSENTATION DU PLAN D'ACTION 2018-2019 À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES

Le plan d'action pour favoriser l'accès et l'intégration des personnes handicapées au Musée a été élaboré après discussions avec plusieurs intervenants représentant différentes unités administratives, dont la direction des expositions et de la médiation, le service des ressources humaines, le service des ressources matérielles (secteur du bâtiment et secteur de l'approvisionnement), ainsi que le service de la sécurité. Depuis son ouverture en juin 2016, sept plaintes ont été déposées concernant l'accès à certains lieux dans le pavillon Pierre Lassonde. Elles ont été examinées immédiatement et des correctifs furent apportés rapidement, lorsque cela était possible. Aucune demande d'accommodement n'a été reçue concernant la politique d'*Accès aux documents et services offerts au public pour les personnes handicapées*, de 2015 à 2018.

Ce plan d'action détermine:

- Les actions posées pour favoriser l'intégration des personnes handicapées aux activités du Musée;
- Les obstacles identifiés;
- Les mesures à adopter;
- Les mesures en place pour favoriser l'accès des personnes handicapées aux immeubles, aux services et aux activités du Musée.

Le tableau présenté aux pages 9 à 11 présente le plan d'action détaillé pour l'année 2018-2019.

BILAN 2015 – 2018, ACTIONS POSÉES ET MESURES DÉJÀ EN PLACE

Accessibilité générale	
<ul style="list-style-type: none"> • Obtention de l'accréditation KÉROUL en janvier 2018 ✓ MNBAQ certifié « Accessible » aux personnes à mobilité réduite ainsi que « Accessible » aux personnes ayant une déficience visuelle et auditive grâce aux services adaptés qui y sont offerts ✓ MNBAQ Restaurant signé Marie-Chantal Lepage certifié « Accessible » aux personnes à mobilité réduite ✓ Restaurant Tempéra Québécois signé Marie-Chantal Lepage certifié « Accessible » aux personnes à mobilité réduite <p>Affichage à l'entrée du complexe de la vignette KÉROUL attestant que le Musée est accessible aux personnes handicapées.</p>	2018
<ul style="list-style-type: none"> • Dispositif visuel relié aux avertisseurs sonores d'évacuation réalisé dans le Pavillon Pierre Lassonde. 	2016
<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'un programme « Accès Musée » par lequel le Musée vise à accompagner divers organismes dans l'élaboration de projets, d'activités pédagogiques ou d'animations muséales adaptées aux modes d'apprentissage et aux intérêts des clientèles de ces organismes, dont certains œuvrent auprès des personnes ayant des incapacités physiques ou intellectuelles. 	Continu
<ul style="list-style-type: none"> • Adhésion du Musée au programme d'accompagnement touristique et de loisir (via la vignette VATL). 	Continu
<ul style="list-style-type: none"> • Accès gratuit au Musée octroyé à la personne qui accompagne une personne handicapée, conformément à notre politique interne sur les gratuités. 	Continu
<ul style="list-style-type: none"> • Transmission d'informations en vue de sensibiliser les responsables de l'approvisionnement sur l'impact de l'article 61.3 de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale sur le processus d'approvisionnement, afin que ceux-ci tiennent compte des besoins des personnes handicapées (visiteurs et employés) dans le processus d'approvisionnement. 	Continu
<ul style="list-style-type: none"> • Adaptation des scénarios de visite commentée pour personnes handicapées (enfant/adulte). 	Continu
<ul style="list-style-type: none"> • Six (6) fauteuils roulants mis à la disposition des personnes handicapées pour la visite du Musée. Augmentation de ce nombre en période de grand achalandage. 	Continu

Dépose-minute	
<ul style="list-style-type: none"> Aménagement d'un dépose-minute devant le pavillon Pierre Lassonde pour permettre le débarquement/embarquement des personnes handicapées à quelques mètres de la porte principale. 	2016
Nivellement des entrées	
<ul style="list-style-type: none"> Nivellement du seuil des portes de la rotonde #2 du pavillon Gérard-Morisset. 	2018
<ul style="list-style-type: none"> Nivellement des dalles de granit du parvis (nord et sud) du Grand Hall avec les seuils de portes pour un accès aisé par les utilisateurs de fauteuil roulant. 	2015
<ul style="list-style-type: none"> Nivellement des dalles de granit donnant accès au jardin intérieur du Musée et adoucissement de la pente. 	2015
Accueil	
<ul style="list-style-type: none"> Diffusion de deux vidéos de sensibilisation aux employés, dans le cadre de la semaine québécoise des personnes handicapées. 	2018
<ul style="list-style-type: none"> Fabrication et installation d'un comptoir d'accueil dans le pavillon Pierre Lassonde avec portion basse pour l'accès aux personnes handicapées. 	2016
<ul style="list-style-type: none"> Site Web entièrement revu en 2015, s'appuyant sur les travaux de la <i>Web Accessibility Initiative</i> (WAI) et incluant les trois niveaux de priorité soit A, AA et AAA. 	2015
<ul style="list-style-type: none"> Directives données aux surveillants dans les salles d'ouvrir la porte pour les personnes handicapées. 	Continu
Portes motorisées	
<ul style="list-style-type: none"> Portes motorisées pour : <ul style="list-style-type: none"> Entrée principale du pavillon Pierre Lassonde Salle de toilettes du pavillon Pierre Lassonde (niveau 0 et 1) Entrée principale Pavillon Central Nord et Sud Salles de toilettes du Pavillon Central Salles de toilettes du Pavillon Charles-Baillairgé (niveau RC et 1) 	2016 2016 2015 2015 2015
Main courante	
<ul style="list-style-type: none"> Ajout d'une main courante dans la descente pour handicapés de la rotonde #2, au pavillon Gérard-Morisset. 	2018

Ascenseurs	
<ul style="list-style-type: none"> Mise aux normes complète selon le code en vigueur de tous les ascenseurs (inscription en braille, hauteur des boutons, signal sonore). 	2016
Aménagement des toilettes	
<ul style="list-style-type: none"> Accès aux lavabos et séchoirs à main des salles de toilettes du Pavillon Central mis à niveau pour permettre l'accès aux personnes en fauteuil roulant. 	2016
<ul style="list-style-type: none"> Accès à toutes les fontaines d'eau pour les personnes handicapées. 	2016
<ul style="list-style-type: none"> Nivellement du seuil des toilettes du pavillon Gérard-Morisset, pour un accès aisé par les visiteurs en fauteuil roulant. 	2015-2016
<ul style="list-style-type: none"> Identification des salles de toilettes permettant d'accommoder les personnes handicapées. 	2015
<ul style="list-style-type: none"> Réfection des salles de toilettes du pavillon Charles-Baillairgé pour répondre aux normes en vigueur. 	2015
<ul style="list-style-type: none"> Installation d'une robinetterie à ouverture et fermeture automatique dans les salles de toilettes publiques du Musée pour permettre une utilisation plus aisée par les personnes handicapées. 	2015
Stationnement - déneigement	
<ul style="list-style-type: none"> Aménagement d'espaces de stationnement réservés aux personnes handicapées (avec vignette de la SAAQ) et identification au sol de ces derniers. 	2016
<ul style="list-style-type: none"> Espaces de stationnement réservés devant l'entrée des pavillons Charles-Baillairgé et Gérard-Morisset pour les employés qui présenteraient un handicap ou une incapacité partielle temporaire nuisant à leur mobilité. 	Continu
<ul style="list-style-type: none"> Déneigement complet (sur le revêtement) du parvis avant du Pavillon Pierre Lassonde et du pavillon Central du Musée pour permettre aux personnes handicapées de circuler librement et d'accéder aux portes d'entrée. 	Continu
<ul style="list-style-type: none"> Déneigement complet (sur le revêtement) pour le trottoir arrière du Pavillon Central. 	Continu
<ul style="list-style-type: none"> Déneigement complet (sur le revêtement) des espaces de stationnement réservés aux personnes handicapées et du chemin d'accès menant à l'entrée principale. 	Continu

PLAN D'ACTION 2018-2019

Priorité 1 : Des mesures doivent être mises en place le plus rapidement possible en fonction des ressources de l'organisation.

Priorité 2 : Une évaluation de la portée de l'obstacle et des mesures à prendre devra être faite.

Obstacle :

Évaluer l'accessibilité des personnes handicapées dans le pavillon Pierre Lassonde

Mesure : Démarche en cours pour obtenir la visite d'un (e) représentant(e) d'une association représentant les personnes handicapées

Unité administrative responsable : Coordonnateur des services aux personnes handicapées et Service des ressources humaines

Priorité: 1

Échéancier : Hiver 2018

Indicateur de résultat : Réalisé

Obstacle :

Besoin de sensibiliser le personnel du service à la clientèle (accueil, boutique, sécurité et guides) en regard des problématiques que visent les personnes handicapées et mouvance du personnel dans ce secteur

Mesure : Renouveler la formation fournie aux employés en contact avec la clientèle visant à les sensibiliser sur les besoins des visiteurs handicapés, l'attitude à adopter envers ces visiteurs et les moyens de communication à utiliser selon leur incapacité et informer le personnel de l'accueil et de la sécurité des services adaptés que le Musée offre aux personnes handicapées, la dernière formation ayant été donnée en 2012-2013

Unité administrative responsable : Coordonnateur des services aux personnes handicapées et Service des ressources humaines

Priorité: 1

Échéancier : Hiver 2018-2019

Indicateur de résultat :

Obstacle :

Sous-représentation parmi le personnel du Musée d'employés ayant une incapacité

Mesure : Intégration des personnes handicapées via le programme d'accès à l'égalité en emploi du Musée.

Unité administrative responsable : Service des ressources humaines

Priorité: 1

Échéancier : En continu

Indicateur de résultat :

Obstacle :

Accès difficile aux salles d'expositions du pavillon Pierre Lassonde pour les personnes en fauteuil roulant

Mesure : Évaluer la possibilité d'installer un mécanisme permettant une ouverture plus aisée des portes des salles d'expositions. En l'absence d'un tel mécanisme, demander aux agents de sécurité d'ouvrir les portes aux personnes handicapées

Unité administrative responsable : Service des ressources matérielles et Service de la sécurité

Priorité: 2

Échéancier : En continu

Indicateur de résultat :

Obstacle :

Absence de dispositifs de signaux visuels reliés aux avertisseurs sonores d'évacuation

Mesure : Évaluer les solutions possibles pour les pavillons Charles-Baillairgé, Central et Gérard-Morisset

Unité administrative responsable : Service des ressources matérielles et Service de la sécurité

Priorité: 2

Échéancier : En évaluation

Indicateur de résultat : Le pavillon Pierre Lassonde répond à cette norme